



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'ESSONNE

Place Raymond Gombault 91540 ORMOY
Tél : 01 64 57 11 81 – Courriel : departement91-secretaire@ffvelo.fr
Site : <https://essonne.ffvelo.fr>



Le bureau est ouvert les lundi et vendredi de 9 h à 12 h et mardi et jeudi de 14 h à 19 h 30

OrmoY, le 20 février 2025

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective du CoDep91,
tenue le 08/02/2025 à la Salle de l'Orangerie, la Grange au Bois, Yerres.**

Membres du CoDep91 : Patrick Perello, Christian Proponet, Michel Le Rouzic, Denis Portheault, Jean-Luc Lécuyer, Clément Laffargue, Jérôme Vovard, Josette Renard-Fernand, Henriette Derubé, Joëlle Divol.

Absences excusées : Jean-Marie Jourdan, Roland Lucquiaud, Philippe Marie.

Personnalités présentes : Monsieur Denis Adam, représentant Monsieur le Maire de Yerres, et Nicolas Simon, représentant le CoReg Ile-de-France.

Monsieur Renard, représentant l'association des Cyclos cardiaques.

clubs présents : 25

clubs excusés : 3

Accueil à partir de 13h30

Ordre du jour :

Ouverture de la séance : 14h00 précises

Le mot du représentant de Monsieur le Maire de Yerres

Présentation du club

Rapport moral 14h30

Bilan Financier Budget Prévisionnel 14h45 et rapport des censeurs aux comptes

Fin des votes 15h00

Présentation interactive, avec la parole aux clubs et 15h15

Interventions des personnalités présentes.

Résultats des votes 15h50

Pause 16h00-16h15

Remise des récompenses individuelles et Trophée CoDep91 16H30-17h00

Verre de l'amitié

L'assemblée générale commence à 14h00 précises, avec la présence de Monsieur Denis Adam, représentant le Maire de Yerres.

Le Président Patrick Perello ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux clubs présents et donne la parole à Monsieur Denis Adam, Conseiller municipal délégué aux Sports.

Ce dernier souhaite la bienvenue au CoDep91 et présente la ville de Yerres.

Monsieur Adam excuse les absences de Monsieur Olivier Clodong Maire de Yerres, pris par d'autres engagements, et de Monsieur Gilles Carbonnet Maire-adjoint aux Sports, et nous informe que 4 élus

s'occupent du Sport dans une ville d'environ 30000 habitants, qui compte 39 associations sportives avec 6 000 licenciés et qui bénéficient d'environ 200 000 € de subventions de la Municipalité.

Monsieur Adam détaille ensuite les installations sportives de la ville, qui comprennent plusieurs complexes sportifs accueillant des compétitions régionales.

La ville dispose d'un dojo pour les arts martiaux avec 3 salles, un centre aquatique avec 3 bassins et une salle de musculation.

Monsieur Adam met également en avant les bons résultats obtenus par les sportifs de (très) haut niveau dans plusieurs disciplines.

Il nous dévoile également les nouveaux projets pour 2025, à savoir entre autres :

- un gymnase pour le basket et le volley-ball
- la rénovation de la toiture du dojo sur 3 ans
- la rénovation du Centre de Loisirs de Grosbois : le Yerres Cycliste Club et les Renards'Yerres bénéficieront d'un local dans le nouveau bâtiment dont l'achèvement des travaux est prévu en septembre 2025

Dans le parc Caillebotte, le musée a été recréé et le parc rénové.

Intervention de Jérôme Vovard : Il est proposé de profiter de la rénovation du Centre de Loisirs pour y installer un Pumptrack.

Patrick Perello, président du club yerrois, prend ensuite la parole pour présenter le club.

Le club fête cette année son cinquantenaire ; il fût créé fin 1975 et était à la base un club de coursiers affilié à la FFC. Par la suite à la fin des années 80 il s'est affilié à la FFCT avec une section Cyclo et une section VTT. Il a également eu en son sein une section Ufolep avec participation à de nombreuses cyclosporives. Le club étant vieillissant comme la plupart des clubs cyclos essonnien, il était devenu nécessaire de le revivifier en y incorporant des jeunes.

Actuellement, il compte 17 licenciés après avoir comporté jusqu'à 70 membres au début des années 2000.

Son intention est de créer une école française de vélo (EFV) pour prendre la suite de celle de l'AC Sénart de Montgeron qui a dû arrêter par manque d'encadrants. Cette école devrait permettre d'accueillir les jeunes Yerrois et ceux des communes avoisinantes.

Le 27 avril le club organise sa randonnée cyclo La Transyerroise avec accueil à la cafétéria du Centre Leclerc situé au nouveau quartier de la gare de Yerres.

1- Rapport Moral 2024

Patrick Perello prend la parole pour présenter le rapport moral

Tout d'abord il est indiqué que 4 clubs ont changé de Président lors des AG de fin d'année

- un nouveau club a été créé en 2024 : AS ENERGY 91
- 2 nouveaux membres ont été élus au CoDep91 en 2024 : Jérôme Vovard à la commission Jeunes et Serge Duthoit, censeur aux comptes.
- 2 clubs ne se sont pas réaffiliés en 2025 : Val d'Yerres Cyclotourisme et Team cycliste Morangis.

Le Président du CoDep91 exprime sa gratitude envers les anciens présidents pour le travail accompli et souhaite la bienvenue aux nouveaux responsables. Il les invite cordialement à participer aux formations destinées aux dirigeants, proposées par le CoReg Ile-de-France ainsi que le CoDep91.

Points particuliers :

- Pour la première fois depuis des années, les effectifs en Essonne fin 2024 (1767 licenciés) sont en légère augmentation, il en est de même chez les jeunes de -18 ans et les féminines.
- On observe également une légère augmentation de la moyenne d'âge.
- Concernant les licences 2025, le président nous informe qu'à ce jour, il y a 1457 licenciés pour 55 clubs réaffiliés.

2- Bilan financier, budget prévisionnel et rapport des censeurs aux comptes.

Le trésorier Denis Portheault présente le bilan financier ainsi que le budget prévisionnel.

La situation financière est saine et nous sommes capables d'assurer la continuité du secrétariat.

- Compte de résultat 2024 : les avoirs au 31 décembre 2024 se montent à 38003,43 € ce qui permet

de maintenir la réserve financière obligatoire du fait de l'emploi de notre secrétaire à 32,5k€.

- Le budget prévisionnel 2025 se monte à 40100 €

Les subventions ne sont accordées que sur projets d'actions et pour le fonctionnement du comité.

Les clubs essonniers sont invités à verser 2€/adhérent en contribution au fonctionnement du CoDep91. Cette somme sert, en partie, à financer le poste de secrétaire (salaire + charges sociales) mais également les autres postes liés au fonctionnement (téléphone, internet, imprimante...). Le CoDep91 remercie l'ensemble des clubs pour cette contribution.

Tout le travail administratif est assuré par la secrétaire, notamment lors de l'organisation des Retrouvailles et du critérium départemental mais aussi pour renseigner les clubs en manque d'information fédérale.

Nous avons décidé l'an passé de changer de banque et d'ouvrir un compte au Crédit Mutuel.

Contrairement à la Banque Postale, nous avons un conseiller physique à l'agence du Crédit Mutuel de Corbeil-Essonnes pour gérer les comptes de notre association.

En 2024 on peut constater une augmentation de la subvention ANS due à une demande faite auprès du PST (Jeunesse et Sport) pour le SRAV. Montant reçu : 4000€. La subvention ANS PSF (FFCT) concernant les autres actions comme la formation, le handicap, les jeunes et les féminines a été également valorisée par notre fédération qui a reconnu le travail effectué par le CoDep91.

Rapport des censeurs aux comptes.

Serge Duthoit, en l'absence de Jean-Marie Jourdan (excusé), présente le rapport des censeurs aux comptes. Aucune anomalie trouvée, confirmation de l'utilisation des virements bancaires aujourd'hui plus pratiques dans la gestion des comptes.

En conclusion, après vérification des écritures comptables, les comptes sont déclarés réguliers et sincères, et il a été tenu compte des recommandations précédentes, le bilan de l'exercice est ainsi validé.

Serge Duthoit précise qu'il serait utile, à l'avenir, d'établir un bilan comptable partiel avant ou après l'été.

3- Présentation des Commissions

- Commission VTT

En ce qui concerne les Bases VTT, Christian Proponet indique que les objectifs de l'Olympiade ont été atteints : 3 bases sont homologuées sur un objectif de 4.

Le CoDep91 remercie les clubs locaux.

La base labélisée de Dourdan a été inaugurée en avril 2023, Sénart en octobre 2023 et celle de Milly-la-Forêt en juin 2024.

Création de 2 nouveaux circuits à Dourdan (depuis le Val St Germain).

Malgré nos efforts, la création de la base VTT d'Étampes n'a pu aboutir à cause du turn-over des directeurs et de la complexité des acteurs locaux. Christian Proponet remercie la commission tourisme, notamment Michel Le Rouzic, pour leur travail sur les circuits.

Toutefois, le Tour de l'Essonne VTT pourra passer par Etampes et sera inauguré au printemps 2025 après avoir validé les liaisons entre les bases.

Nous étudions la possibilité de l'étendre au Gravel avec des parties communes.

Une journée VTT est prévue le 15 juin sur la base de Sénart.

Projet de créer une base VTT à Limours sur cette nouvelle mandature.

- Commission Féminines

Henriette Derubé présente les projets 2025 et nomme les autres membres de la commission : Joëlle Divol, Josette Renard-Fernand et Jean-Luc Lécuyer.

Sont prévues :

- Une sortie au printemps le 5 avril 2025 à destination de Rambouillet avec possibilité de visite du Château et/ou de la Bergerie Nationale.

Deux parcours sont disponibles : un de 120 km au départ de Marolles-en-Hurepoix, et un autre de 60 km au départ de Limours.

• Une journée à vélo le 13 septembre 2025, avec aller-retour vers la vallée du Loing.

Ces sorties ne sont pas réservées exclusivement aux féminines. Les participantes ne doivent pas craindre de ne pas suivre, car la règle est que l'allure du groupe s'adapte aux moins rapides. L'information a été envoyée à chaque licenciée à la FFVélo essonnoise, ainsi qu'à chaque club.

- **Commission Tourisme**

Challenge de France : 3 clubs essonnais se sont bien classés :

clubs de 1 à 35 licenciés : CLUB OMNISPORTS ULIS CYCLO : 70ème national et 8e régional

clubs de 35 à 75 licenciés : BONDOUFLE AMICAL CLUB : 6ème national et 1er régional

clubs de plus de 75 licenciés: AMICALE CYCLO SÉNART : 154ème national et 20e régional

Animations :

Mai à vélo

Journée Sport pour Tous à Chamarande avec le CoDep91

circuit 100- 200 km : projet présenté par Michel Le Rouzic avec départ de Mennecy avec une double boucle.

La décision sera prise par le nouveau Comité Directeur.

Randonnée permanente ou BRM sur 1 journée ?

Une campagne est/sera lancée pour récupérer des non licenciés sur les randonnées.

- **Commission Formations**

En l'absence de Roland Lucquiaud, c'est Michel Le Rouzic qui se charge de présenter le bilan des formations et celles prévues pour 2025.

- ANIMATEURS (2 jours) : session à Ballainvilliers avec 6 participants (mai à juillet 2024)

- INITIATEURS (4 j) : organisée par CoDep78 sur fin 2024 : 3 participants du 91.

- PILOTAGE VTT (2 j) : mars 2024 à Buthiers ; 4 participants du 91 sur 15

- PILOTAGE VTT (2 j) : octobre/novembre 2024 à Buthiers ; 6 participants du 91 sur 13

avec le soutien financier de CoReg pour les deux sessions.

- MANIABILITE ROUTE (1 j) : octobre 2024 à Bondoufle ; 10 participants, coanimation avec Laurent Thépault VCBS Chilly-Mazarin

- INITIATION MECANIQUE (1 j) : octobre 2024 à Bondoufle ; 12 participants.

- PERFECTIONNEMENT MECANIQUE (2 j) : oct/nov 2024 à Mennecy ; 9 participants, coanimation avec Jean-Philippe Neveu (club de Gif-sur-Yvette)

- GPS – GARMIN (1 j) : mai 2024 à Mennecy ; 9 participants.

PERSPECTIVES :

Il est nécessaire que les nouveaux présidents suivent une formation dédiée aux dirigeants.

Pour la formation dirigeant, il y a eu peu de réponses malgré la gratuité (hors repas). Les nouveaux présidents ne sont pas formés et ne connaissent pas forcément le fonctionnement de la fédération ni la gestion d'un club. Le CoDep91 organisera une session de formation pour dirigeants dès qu'il y aura suffisamment de participants (minimum 8). Une session est prévue au siège fédéral à Ivry le 22 mars (quelques places sont encore disponibles).

La formation « comment mettre en place le SRAV » est reconnue par la fédération. Les formés peuvent encadrer le déploiement et effectuer la saisie dans la base de données nationale, à condition de soumettre un dossier VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Une formation animateur club est souhaitée.

RECUEIL DES BESOINS DES CLUBS pour 2025

Un fichier Excel a été transmis à chaque club en novembre 2024 pour recueillir les besoins.

• Peu de retours sur les besoins exprimés à mi-janvier 2025.

• Retour d'expérience : un mail adressé à chaque licencié du 91 est plus productif !

FORMATIONS PROGRAMMEES pour l'année 2025 :

• INTERVENANTS SRAV : lundi 20 janvier 2025, à Ballainvilliers ; 11 inscrits.

- Perfectionnement VTT à Buthiers : samedis 8 et 22 mars 2025.

FORMATIONS A PLANIFIER en 2025 : dirigeant de club, animateur club, mécanique (initiation et perfectionnement), maniabilité route, maniabilité Gravel, GPS Garmin, Et une journée des éducateurs...

Intervention Jérôme Vovard : Il relaie le message de la salle demandant une nouvelle communication avec les dates/lieux des formations 2025.

Questions sur certains articles code de la route :

Le code de la route a été aménagé pour améliorer la sécurité.

*Selon un décret de 2024, l'éclairage des vélos doit être **blanc fixe à l'avant et rouge fixe à l'arrière** (qu'il soit sur le cycliste, son équipement ou le vélo) et **ne doit pas clignoter**. Le non-respect de cette règle peut entraîner une amende de 90 €.*

Un groupe doit se composer au maximum de 10 personnes hors agglomération et de 5 en agglomération, en simple ou double file.

Michel Le Rouzic rappelle le code de la route. Christian Proponet propose des séances de sensibilisation pour les seniors, organisées par les clubs et les mairies.

Serge Duthoit propose de former automobilistes et motards à la sensibilisation aux cyclistes. Christian Proponet mentionne qu'un dépliant du CoDep91 sur le comportement des automobilistes envers les cyclistes a été distribué aux écoles de conduite du département.

- Commission Jeunes

Jérôme Vovard, président de la Commission Jeunes, informe l'assemblée qu'il a intégré le CoDep91 l'an passé pour s'occuper de la commission Jeunes et aussi relancer la création de EFV (Ecole Française de Vélo) dans le but d'enrichir le nombre de licenciés jeunes en Essonne.

Le Critérium Départemental Jeunes (CDJ) aura lieu le dimanche 23 mars à Marolles-en-Hurepoix.
Appel : nous recherchons un site d'accueil pour le CDJ 2026 prévu le dimanche 22 mars 2026.

Le Critérium Régional Jeunes (CRJ) se déroulera le week-end des 10 au 11 mai à Igny (91).

Le Critérium National Jeunes (CRJ) se déroulera du 29 mai au 1^{er} juin Nans-les-Pins (83)
Il sera ouvert aux jeunes de 8 ans à 18 ans dans l'année du Critérium.

Bike2Orléans du 31 juillet au 3 août sous forme de voyage itinérant de Paris à Orléans (45-Loiret) pour rejoindre la Semaine Fédérale avec un défilé d'ouverture et une soirée festive.

- SEJOUR REGIONAL JEUNES : Bike Camp - du 05 au 12 juillet

La semaine régionale en formule SNEJ se déroulera à St Paul-sur-Yenne dans un lieu insolite en lien avec l'agriculture et la vie rurale : Randos vélos, visites à thèmes, baignades et animations. Le parcours du rallye offrira des nouveautés.

- Parole aux clubs et invités

Yvan Clairret, président du club AC Sénart, félicite et remercie le CoDep91 pour son engagement et ses travaux.

Il demande quelles sont les relations entre le CoDep91 et l'ONF, qui facture 150 € pour l'organisation de manifestations VTT, dont 90 € ont été remboursés par le CoReg Ile-de-France.

Christian Proponet exprime sa gratitude envers le CoReg pour son soutien aux clubs en prenant en charge 90 €. Il informe également que les négociations avec l'ONF n'ont pas abouti, malgré plus de deux ans de discussions, en raison du statut marchand de l'ONF malgré les subventions reçues de l'État.

La Fédération a d'abord discuté avec l'ONF, puis cette dernière a élargi les discussions à toutes les fédérations de sports de plein air (FFC, FFVélo, FFCO, FFRP, FFTri). Les frais d'organisation demandés par l'ONF sont acceptés jusqu'à un plafond de 90 €.

Michel Le Rouzic précise que l'ONF refuse les demandes du CoDep91, mais propose des circuits.

Christian Proponet indique que les négociations difficiles se poursuivront avec la nouvelle équipe du comité directeur fédéral.

Une question est posée au sujet du calendrier des randonnées : le délai pour les inscriptions demandé très tôt poserait problème aux clubs qui organisent en fin d'année suivante. Il est répondu qu'il est nécessaire de connaître les choix des clubs avant la réunion des clubs de juin établissant le calendrier de l'année N+1, afin de pouvoir régler d'éventuels litiges entre clubs positionnés sur la même date. Passé la réunion, le calendrier est acté. Les clubs doivent saisir leur randonnée sur le site fédéral pendant l'été. Fin septembre le Codep91 devra avoir validé toutes les manifestations. Puis validation par le CoReg Ile-de-France pour paraître sur le site Vélo En France. Il n'est donc plus possible alors de modifier les dates des randos.

Monsieur Renard, représentant l'Amicale des Cyclos Cardiaques et président de l'Ile-de-France, présente son association créée en 1995.

L'objectif est de rassurer, témoigner et prévenir, car nul n'est à l'abri de l'accident cardiaque.

Monsieur Renard est venu à la rencontre des clubs de l'Essonne et leurs membres pour proposer une convention de partenariat conclue avec le CoDep91, ainsi que pour promouvoir l'Amicale dont l'Assemblée Générale se tiendra en septembre.

La confrérie est présente dans toute la France et son représentant indique que si un cyclo a un problème, il peut contacter l'Association.

L'Association édite un bulletin d'information trimestriel et dispose d'un site.

Nicolas Simon, membre de la Commission Jeunes du CoReg Ile-de-France, prend ensuite la parole pour aborder l'incident survenu lors du vote à l'Assemblée Générale ordinaire concernant l'élection du président du CoReg en novembre 2024, ce qui a conduit à l'organisation d'une Assemblée Générale extraordinaire en janvier 2025.

Le site internet est à actualiser et à moderniser par le nouveau Webmaster.

Patrick Perello tient à souligner les très bonnes relations entre le CoDep91 et le CoReg Ile-de-France.

- Résultats des votes

Voix exprimables (dont les individuels) : 176

Nombre de voix exprimées : 131

Quorum : 89

Nombre de clubs ayant le droit de vote avec groupement des individuels : 57

Nombre de clubs ayant voté : 41

Rapport moral 2024 :

OUI : 130 NON : 0 Abstention : 0 Nul : 1

Rapport financier 2024 :

OUI : 128 NON : 0 Abstention : 0 Nul : 3

Budget prévisionnel 2025 :

OUI : 125 NON : 0 Abstention : 0 Nul : 6

Election au comité directeur du CODEP : 11 candidats pour 14 postes

Nombre de voix exprimées : 132

Quorum : 89

	OUI	NON	ABSTENTION	NUL
Christophe BERNIOT	124	1	0	7
Club 7920				
Sylvain CHAILLY	121	1	3	7
Club 3432				
Henriette DERUBE	123	1	0	8
Club 4448				
Joëlle DIVOL	124	1	0	7
Club 7992				
Clément LAFFARGUE	122	1	0	9
Club 0255				
Jean-Luc LECUYER	120	1	0	11
Club 2125				
Roland LUCQUIAUD	119	1	3	9
Club 2272				
Patrick PERELLO	124	1	0	7
Club 4878				
Denis PORTHEAULT	122	1	0	9
Club 3432				
Josette RENARD-FERNAND	124	1	0	7
Club 2272				
Jérôme VOVARD	124	1	0	7
Club 4448				

Les 11 candidats sont élus pour la mandature 2025-2028. Le nouveau comité directeur se retire pour constituer le nouveau bureau et les responsabilités des différentes commissions.

Après délibération le nouveau comité directeur se présente comme suit :

Bureau exécutif :

Président : Patrick PERELLO

Trésorier : Denis PORTHEAULT

Secrétaire : Jean-Luc LECUYER

Secrétaire-adjointe : Josette RENARD-FERNAND

Responsables Commissions :

Sécurité : Christophe BERNIOT

Jeunes : Jérôme VOVARD

Féminines : Henriette DERUBE

Formations : Roland LUCQUIAUD

Vélo pour Tous : Sylvain CHAILLY

Tourisme : Patrick PERELLO

VTT : Roland LUCQUIAUD

- Gravel : Jean-Luc LECUYER
- Bases VTT : Patrick PERELLO

Publications : Patrick PERELLO

Matériel : Jean-Luc LECUYER

Calendrier-Trophée-Internet : Philippe MARIE (coopté) et Jean-Luc LECUYER

Membres des commissions :

Jeunes : Clément LAFFARGUE

Féminines : Joëlle DIVOL et Josette RENARD-FERNAND

Vélo pour Tous : Patrick PERELLO

Tourisme : Joëlle DIVOL

Publications : Philippe MARIE (coopté)

Calendrier-Trophée-Internet : Patrick PERELLO

Webmaster : Philippe MARIE (coopté)

Le comité directeur ainsi constitué est présenté à l'aval des présidents présents à l'AG. Ceux-ci valident à main levée la nouvelle équipe.

- Récompenses :

Mérite du Cyclotourisme :

J. Luc VERSTRAETE (Vélo Club Grangeois)

Marcel BORE (Vélo Club Grangeois)

Khalid HASSANI (CC Vallée de Chevreuse)

Reconnaissance fédérale :

Marie-Pierre BLANC (VCBS Chilly-Mazarin)

Laurence VIDAL (SCAS Ballainvilliers)

Médailles Fédérales :

Bronze : Jean LAROCHE et Eric MORANNE (VCBS Chilly-Mazarin)

Challenge de France :

club comptant moins de 35 licenciés : CO Les ULIS

club de 35 à 75 licenciés : Bondoufle AC Cyclo

club + de 75 licenciés : ACS Montgeron

Brevet Cyclo National :

Philippe DROIT (VCBS Chilly-Mazarin)

Vainqueurs du Trophée du CoDep91 saison 2024 :

Club : CC Ollainville

Féminines : 1ère Josette RENARD-FERNAND - Bondoufle AC

2ème Sophie LANTIN - Amicale Cyclos Athégiens

3ème Christine PREAUBERT - Club Cycliste Ollainvillois

Hommes : 1er Didier BERRE - Amicale Cyclos Athégiens

2ème Philippe LE FLOCHMOEN - Club Cycliste Ollainvillois

3ème Michel MELIES - Amicale Cyclos Athégiens

4ème Lionel ROYER - AS Energy 91

5ème Philippe BARADON - Saint-Michel Cyclo

6ème Joël MOUSSET - Amicale Cyclos Athégiens

Fin de l'Assemblée générale à 17h30, suivie par le Pot de l'amitié

Josette RENARD-FERNAND
Secrétaire du CoDep cyclo 91



Patrick PERELLO
Président du CoDep cyclo 91





FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'ESSONNE

Place Raymond Gombault 91540 ORMOY
Tél : 01 64 57 11 81 – Courriel : departement91-secretaire@ffvelo.fr
Site : <https://essonne.ffvelo.fr>



Le bureau est ouvert les lundi et vendredi de 9 h à 12 h et mardi et jeudi de 14 h à 19 h 30

OrmoY, le 20 février 2025

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective du CoDep91,
tenue le 08/02/2025 à la Salle de l'Orangerie, la Grange au Bois, Yerres.**

Membres du CoDep91 : Patrick Perello, Christian Proponet, Michel Le Rouzic, Denis Portheault, Jean-Luc Lécuyer, Clément Laffargue, Jérôme Vovard, Josette Renard-Fernand, Henriette Derubé, Joëlle Divol.

Absences excusées : Jean-Marie Jourdan, Roland Lucquiaud, Philippe Marie.

Personnalités présentes : Monsieur Denis Adam, représentant Monsieur le Maire de Yerres, et Nicolas Simon, représentant le CoReg Ile-de-France.

Monsieur Renard, représentant l'association des Cyclos cardiaques.

clubs présents : 25

clubs excusés : 3

Accueil à partir de 13h30

Ordre du jour :

Ouverture de la séance : 14h00 précises

Le mot du représentant de Monsieur le Maire de Yerres

Présentation du club

Rapport moral 14h30

Bilan Financier Budget Prévisionnel 14h45 et rapport des censeurs aux comptes

Fin des votes 15h00

Présentation interactive, avec la parole aux clubs et 15h15

Interventions des personnalités présentes.

Résultats des votes 15h50

Pause 16h00-16h15

Remise des récompenses individuelles et Trophée CoDep91 16H30-17h00

Verre de l'amitié

L'assemblée générale commence à 14h00 précises, avec la présence de Monsieur Denis Adam, représentant le Maire de Yerres.

Le Président Patrick Perello ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux clubs présents et donne la parole à Monsieur Denis Adam, Conseiller municipal délégué aux Sports.

Ce dernier souhaite la bienvenue au CoDep91 et présente la ville de Yerres.

Monsieur Adam excuse les absences de Monsieur Olivier Clodong Maire de Yerres, pris par d'autres engagements, et de Monsieur Gilles Carbonnet Maire-adjoint aux Sports, et nous informe que 4 élus

s'occupent du Sport dans une ville d'environ 30000 habitants, qui compte 39 associations sportives avec 6 000 licenciés et qui bénéficient d'environ 200 000 € de subventions de la Municipalité.

Monsieur Adam détaille ensuite les installations sportives de la ville, qui comprennent plusieurs complexes sportifs accueillant des compétitions régionales.

La ville dispose d'un dojo pour les arts martiaux avec 3 salles, un centre aquatique avec 3 bassins et une salle de musculation.

Monsieur Adam met également en avant les bons résultats obtenus par les sportifs de (très) haut niveau dans plusieurs disciplines.

Il nous dévoile également les nouveaux projets pour 2025, à savoir entre autres :

- un gymnase pour le basket et le volley-ball
- la rénovation de la toiture du dojo sur 3 ans
- la rénovation du Centre de Loisirs de Grosbois : le Yerres Cycliste Club et les Renards'Yerres bénéficieront d'un local dans le nouveau bâtiment dont l'achèvement des travaux est prévu en septembre 2025

Dans le parc Caillebotte, le musée a été recréé et le parc rénové.

Intervention de Jérôme Vovard : Il est proposé de profiter de la rénovation du Centre de Loisirs pour y installer un Pumptrack.

Patrick Perello, président du club yerrois, prend ensuite la parole pour présenter le club.

Le club fête cette année son cinquantenaire ; il fût créé fin 1975 et était à la base un club de coursiers affilié à la FFC. Par la suite à la fin des années 80 il s'est affilié à la FFCT avec une section Cyclo et une section VTT. Il a également eu en son sein une section Ufolep avec participation à de nombreuses cyclosporives. Le club étant vieillissant comme la plupart des clubs cyclos essonnien, il était devenu nécessaire de le revivifier en y incorporant des jeunes.

Actuellement, il compte 17 licenciés après avoir comporté jusqu'à 70 membres au début des années 2000.

Son intention est de créer une école française de vélo (EFV) pour prendre la suite de celle de l'AC Sénart de Montgeron qui a dû arrêter par manque d'encadrants. Cette école devrait permettre d'accueillir les jeunes Yerrois et ceux des communes avoisinantes.

Le 27 avril le club organise sa randonnée cyclo La Transyerroise avec accueil à la cafétéria du Centre Leclerc situé au nouveau quartier de la gare de Yerres.

1- Rapport Moral 2024

Patrick Perello prend la parole pour présenter le rapport moral

Tout d'abord il est indiqué que 4 clubs ont changé de Président lors des AG de fin d'année

- un nouveau club a été créé en 2024 : AS ENERGY 91
- 2 nouveaux membres ont été élus au CoDep91 en 2024 : Jérôme Vovard à la commission Jeunes et Serge Duthoit, censeur aux comptes.
- 2 clubs ne se sont pas réaffiliés en 2025 : Val d'Yerres Cyclotourisme et Team cycliste Morangis.

Le Président du CoDep91 exprime sa gratitude envers les anciens présidents pour le travail accompli et souhaite la bienvenue aux nouveaux responsables. Il les invite cordialement à participer aux formations destinées aux dirigeants, proposées par le CoReg Ile-de-France ainsi que le CoDep91.

Points particuliers :

- Pour la première fois depuis des années, les effectifs en Essonne fin 2024 (1767 licenciés) sont en légère augmentation, il en est de même chez les jeunes de -18 ans et les féminines.
- On observe également une légère augmentation de la moyenne d'âge.
- Concernant les licences 2025, le président nous informe qu'à ce jour, il y a 1457 licenciés pour 55 clubs réaffiliés.

2- Bilan financier, budget prévisionnel et rapport des censeurs aux comptes.

Le trésorier Denis Portheault présente le bilan financier ainsi que le budget prévisionnel.

La situation financière est saine et nous sommes capables d'assurer la continuité du secrétariat.

- Compte de résultat 2024 : les avoirs au 31 décembre 2024 se montent à 38003,43 € ce qui permet

de maintenir la réserve financière obligatoire du fait de l'emploi de notre secrétaire à 32,5k€.

- Le budget prévisionnel 2025 se monte à 40100 €

Les subventions ne sont accordées que sur projets d'actions et pour le fonctionnement du comité.

Les clubs essonniers sont invités à verser 2€/adhérent en contribution au fonctionnement du CoDep91. Cette somme sert, en partie, à financer le poste de secrétaire (salaire + charges sociales) mais également les autres postes liés au fonctionnement (téléphone, internet, imprimante...). Le CoDep91 remercie l'ensemble des clubs pour cette contribution.

Tout le travail administratif est assuré par la secrétaire, notamment lors de l'organisation des Retrouvailles et du critérium départemental mais aussi pour renseigner les clubs en manque d'information fédérale.

Nous avons décidé l'an passé de changer de banque et d'ouvrir un compte au Crédit Mutuel.

Contrairement à la Banque Postale, nous avons un conseiller physique à l'agence du Crédit Mutuel de Corbeil-Essonnes pour gérer les comptes de notre association.

En 2024 on peut constater une augmentation de la subvention ANS due à une demande faite auprès du PST (Jeunesse et Sport) pour le SRAV. Montant reçu : 4000€. La subvention ANS PSF (FFCT) concernant les autres actions comme la formation, le handicap, les jeunes et les féminines a été également valorisée par notre fédération qui a reconnu le travail effectué par le CoDep91.

Rapport des censeurs aux comptes.

Serge Duthoit, en l'absence de Jean-Marie Jourdan (excusé), présente le rapport des censeurs aux comptes. Aucune anomalie trouvée, confirmation de l'utilisation des virements bancaires aujourd'hui plus pratiques dans la gestion des comptes.

En conclusion, après vérification des écritures comptables, les comptes sont déclarés réguliers et sincères, et il a été tenu compte des recommandations précédentes, le bilan de l'exercice est ainsi validé.

Serge Duthoit précise qu'il serait utile, à l'avenir, d'établir un bilan comptable partiel avant ou après l'été.

3- Présentation des Commissions

- Commission VTT

En ce qui concerne les Bases VTT, Christian Proponet indique que les objectifs de l'Olympiade ont été atteints : 3 bases sont homologuées sur un objectif de 4.

Le CoDep91 remercie les clubs locaux.

La base labélisée de Dourdan a été inaugurée en avril 2023, Sénart en octobre 2023 et celle de Milly-la-Forêt en juin 2024.

Création de 2 nouveaux circuits à Dourdan (depuis le Val St Germain).

Malgré nos efforts, la création de la base VTT d'Étampes n'a pu aboutir à cause du turn-over des directeurs et de la complexité des acteurs locaux. Christian Proponet remercie la commission tourisme, notamment Michel Le Rouzic, pour leur travail sur les circuits.

Toutefois, le Tour de l'Essonne VTT pourra passer par Etampes et sera inauguré au printemps 2025 après avoir validé les liaisons entre les bases.

Nous étudions la possibilité de l'étendre au Gravel avec des parties communes.

Une journée VTT est prévue le 15 juin sur la base de Sénart.

Projet de créer une base VTT à Limours sur cette nouvelle mandature.

- Commission Féminines

Henriette Derubé présente les projets 2025 et nomme les autres membres de la commission : Joëlle Divol, Josette Renard-Fernand et Jean-Luc Lécuyer.

Sont prévues :

- Une sortie au printemps le 5 avril 2025 à destination de Rambouillet avec possibilité de visite du Château et/ou de la Bergerie Nationale.

Deux parcours sont disponibles : un de 120 km au départ de Marolles-en-Hurepoix, et un autre de 60 km au départ de Limours.

• Une journée à vélo le 13 septembre 2025, avec aller-retour vers la vallée du Loing.

Ces sorties ne sont pas réservées exclusivement aux féminines. Les participantes ne doivent pas craindre de ne pas suivre, car la règle est que l'allure du groupe s'adapte aux moins rapides. L'information a été envoyée à chaque licenciée à la FFVélo essonnoise, ainsi qu'à chaque club.

- **Commission Tourisme**

Challenge de France : 3 clubs essonnais se sont bien classés :

clubs de 1 à 35 licenciés : CLUB OMNISPORTS ULIS CYCLO : 70ème national et 8e régional

clubs de 35 à 75 licenciés : BONDOUFLE AMICAL CLUB : 6ème national et 1er régional

clubs de plus de 75 licenciés: AMICALE CYCLO SÉNART : 154ème national et 20e régional

Animations :

Mai à vélo

Journée Sport pour Tous à Chamarande avec le CoDep91

circuit 100- 200 km : projet présenté par Michel Le Rouzic avec départ de Mennecy avec une double boucle.

La décision sera prise par le nouveau Comité Directeur.

Randonnée permanente ou BRM sur 1 journée ?

Une campagne est/sera lancée pour récupérer des non licenciés sur les randonnées.

- **Commission Formations**

En l'absence de Roland Lucquiaud, c'est Michel Le Rouzic qui se charge de présenter le bilan des formations et celles prévues pour 2025.

- ANIMATEURS (2 jours) : session à Ballainvilliers avec 6 participants (mai à juillet 2024)

- INITIATEURS (4 j) : organisée par CoDep78 sur fin 2024 : 3 participants du 91.

- PILOTAGE VTT (2 j) : mars 2024 à Buthiers ; 4 participants du 91 sur 15

- PILOTAGE VTT (2 j) : octobre/novembre 2024 à Buthiers ; 6 participants du 91 sur 13

avec le soutien financier de CoReg pour les deux sessions.

- MANIABILITE ROUTE (1 j) : octobre 2024 à Bondoufle ; 10 participants, coanimation avec Laurent Thépault VCBS Chilly-Mazarin

- INITIATION MECANIQUE (1 j) : octobre 2024 à Bondoufle ; 12 participants.

- PERFECTIONNEMENT MECANIQUE (2 j) : oct/nov 2024 à Mennecy ; 9 participants, coanimation avec Jean-Philippe Neveu (club de Gif-sur-Yvette)

- GPS – GARMIN (1 j) : mai 2024 à Mennecy ; 9 participants.

PERSPECTIVES :

Il est nécessaire que les nouveaux présidents suivent une formation dédiée aux dirigeants.

Pour la formation dirigeant, il y a eu peu de réponses malgré la gratuité (hors repas). Les nouveaux présidents ne sont pas formés et ne connaissent pas forcément le fonctionnement de la fédération ni la gestion d'un club. Le CoDep91 organisera une session de formation pour dirigeants dès qu'il y aura suffisamment de participants (minimum 8). Une session est prévue au siège fédéral à Ivry le 22 mars (quelques places sont encore disponibles).

La formation « comment mettre en place le SRAV » est reconnue par la fédération. Les formés peuvent encadrer le déploiement et effectuer la saisie dans la base de données nationale, à condition de soumettre un dossier VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Une formation animateur club est souhaitée.

RECUEIL DES BESOINS DES CLUBS pour 2025

Un fichier Excel a été transmis à chaque club en novembre 2024 pour recueillir les besoins.

• Peu de retours sur les besoins exprimés à mi-janvier 2025.

• Retour d'expérience : un mail adressé à chaque licencié du 91 est plus productif !

FORMATIONS PROGRAMMEES pour l'année 2025 :

• INTERVENANTS SRAV : lundi 20 janvier 2025, à Ballainvilliers ; 11 inscrits.

- Perfectionnement VTT à Buthiers : samedis 8 et 22 mars 2025.

FORMATIONS A PLANIFIER en 2025 : dirigeant de club, animateur club, mécanique (initiation et perfectionnement), maniabilité route, maniabilité Gravel, GPS Garmin, Et une journée des éducateurs...

Intervention Jérôme Vovard : Il relaie le message de la salle demandant une nouvelle communication avec les dates/lieux des formations 2025.

Questions sur certains articles code de la route :

Le code de la route a été aménagé pour améliorer la sécurité.

*Selon un décret de 2024, l'éclairage des vélos doit être **blanc fixe à l'avant et rouge fixe à l'arrière** (qu'il soit sur le cycliste, son équipement ou le vélo) et **ne doit pas clignoter**. Le non-respect de cette règle peut entraîner une amende de 90 €.*

Un groupe doit se composer au maximum de 10 personnes hors agglomération et de 5 en agglomération, en simple ou double file.

Michel Le Rouzic rappelle le code de la route. Christian Proponet propose des séances de sensibilisation pour les seniors, organisées par les clubs et les mairies.

Serge Duthoit propose de former automobilistes et motards à la sensibilisation aux cyclistes. Christian Proponet mentionne qu'un dépliant du CoDep91 sur le comportement des automobilistes envers les cyclistes a été distribué aux écoles de conduite du département.

- Commission Jeunes

Jérôme Vovard, président de la Commission Jeunes, informe l'assemblée qu'il a intégré le CoDep91 l'an passé pour s'occuper de la commission Jeunes et aussi relancer la création de EFV (Ecole Française de Vélo) dans le but d'enrichir le nombre de licenciés jeunes en Essonne.

Le Critérium Départemental Jeunes (CDJ) aura lieu le dimanche 23 mars à Marolles-en-Hurepoix.
Appel : nous recherchons un site d'accueil pour le CDJ 2026 prévu le dimanche 22 mars 2026.

Le Critérium Régional Jeunes (CRJ) se déroulera le week-end des 10 au 11 mai à Igny (91).

Le Critérium National Jeunes (CRJ) se déroulera du 29 mai au 1^{er} juin Nans-les-Pins (83)
Il sera ouvert aux jeunes de 8 ans à 18 ans dans l'année du Critérium.

Bike2Orléans du 31 juillet au 3 août sous forme de voyage itinérant de Paris à Orléans (45-Loiret) pour rejoindre la Semaine Fédérale avec un défilé d'ouverture et une soirée festive.

- SEJOUR REGIONAL JEUNES : Bike Camp - du 05 au 12 juillet

La semaine régionale en formule SNEJ se déroulera à St Paul-sur-Yenne dans un lieu insolite en lien avec l'agriculture et la vie rurale : Randos vélos, visites à thèmes, baignades et animations. Le parcours du rallye offrira des nouveautés.

- Parole aux clubs et invités

Yvan Clairret, président du club AC Sénart, félicite et remercie le CoDep91 pour son engagement et ses travaux.

Il demande quelles sont les relations entre le CoDep91 et l'ONF, qui facture 150 € pour l'organisation de manifestations VTT, dont 90 € ont été remboursés par le CoReg Ile-de-France.

Christian Proponet exprime sa gratitude envers le CoReg pour son soutien aux clubs en prenant en charge 90 €. Il informe également que les négociations avec l'ONF n'ont pas abouti, malgré plus de deux ans de discussions, en raison du statut marchand de l'ONF malgré les subventions reçues de l'État.

La Fédération a d'abord discuté avec l'ONF, puis cette dernière a élargi les discussions à toutes les fédérations de sports de plein air (FFC, FFVélo, FFCO, FFRP, FFTri). Les frais d'organisation demandés par l'ONF sont acceptés jusqu'à un plafond de 90 €.

Michel Le Rouzic précise que l'ONF refuse les demandes du CoDep91, mais propose des circuits.

Christian Proponet indique que les négociations difficiles se poursuivront avec la nouvelle équipe du comité directeur fédéral.

Une question est posée au sujet du calendrier des randonnées : le délai pour les inscriptions demandé très tôt poserait problème aux clubs qui organisent en fin d'année suivante. Il est répondu qu'il est nécessaire de connaître les choix des clubs avant la réunion des clubs de juin établissant le calendrier de l'année N+1, afin de pouvoir régler d'éventuels litiges entre clubs positionnés sur la même date. Passé la réunion, le calendrier est acté. Les clubs doivent saisir leur randonnée sur le site fédéral pendant l'été. Fin septembre le Codep91 devra avoir validé toutes les manifestations. Puis validation par le CoReg Ile-de-France pour paraître sur le site Vélo En France. Il n'est donc plus possible alors de modifier les dates des randos.

Monsieur Renard, représentant l'Amicale des Cyclos Cardiaques et président de l'Ile-de-France, présente son association créée en 1995.

L'objectif est de rassurer, témoigner et prévenir, car nul n'est à l'abri de l'accident cardiaque.

Monsieur Renard est venu à la rencontre des clubs de l'Essonne et leurs membres pour proposer une convention de partenariat conclue avec le CoDep91, ainsi que pour promouvoir l'Amicale dont l'Assemblée Générale se tiendra en septembre.

La confrérie est présente dans toute la France et son représentant indique que si un cyclo a un problème, il peut contacter l'Association.

L'Association édite un bulletin d'information trimestriel et dispose d'un site.

Nicolas Simon, membre de la Commission Jeunes du CoReg Ile-de-France, prend ensuite la parole pour aborder l'incident survenu lors du vote à l'Assemblée Générale ordinaire concernant l'élection du président du CoReg en novembre 2024, ce qui a conduit à l'organisation d'une Assemblée Générale extraordinaire en janvier 2025.

Le site internet est à actualiser et à moderniser par le nouveau Webmaster.

Patrick Perello tient à souligner les très bonnes relations entre le CoDep91 et le CoReg Ile-de-France.

- Résultats des votes

Voix exprimables (dont les individuels) : 176

Nombre de voix exprimées : 131

Quorum : 89

Nombre de clubs ayant le droit de vote avec groupement des individuels : 57

Nombre de clubs ayant voté : 41

Rapport moral 2024 :

OUI : 130 NON : 0 Abstention : 0 Nul : 1

Rapport financier 2024 :

OUI : 128 NON : 0 Abstention : 0 Nul : 3

Budget prévisionnel 2025 :

OUI : 125 NON : 0 Abstention : 0 Nul : 6

Election au comité directeur du CODEP : 11 candidats pour 14 postes

Nombre de voix exprimées : 132

Quorum : 89

	OUI	NON	ABSTENTION	NUL
Christophe BERNIOT	124	1	0	7
Club 7920				
Sylvain CHAILLY	121	1	3	7
Club 3432				
Henriette DERUBE	123	1	0	8
Club 4448				
Joëlle DIVOL	124	1	0	7
Club 7992				
Clément LAFFARGUE	122	1	0	9
Club 0255				
Jean-Luc LECUYER	120	1	0	11
Club 2125				
Roland LUCQUIAUD	119	1	3	9
Club 2272				
Patrick PERELLO	124	1	0	7
Club 4878				
Denis PORTHEAULT	122	1	0	9
Club 3432				
Josette RENARD-FERNAND	124	1	0	7
Club 2272				
Jérôme VOVARD	124	1	0	7
Club 4448				

Les 11 candidats sont élus pour la mandature 2025-2028. Le nouveau comité directeur se retire pour constituer le nouveau bureau et les responsabilités des différentes commissions.

Après délibération le nouveau comité directeur se présente comme suit :

Bureau exécutif :

Président : Patrick PERELLO

Trésorier : Denis PORTHEAULT

Secrétaire : Jean-Luc LECUYER

Secrétaire-adjointe : Josette RENARD-FERNAND

Responsables Commissions :

Sécurité : Christophe BERNIOT

Jeunes : Jérôme VOVARD

Féminines : Henriette DERUBE

Formations : Roland LUCQUIAUD

Vélo pour Tous : Sylvain CHAILLY

Tourisme : Patrick PERELLO

VTT : Roland LUCQUIAUD

- Gravel : Jean-Luc LECUYER
- Bases VTT : Patrick PERELLO

Publications : Patrick PERELLO

Matériel : Jean-Luc LECUYER

Calendrier-Trophée-Internet : Philippe MARIE (coopté) et Jean-Luc LECUYER

Membres des commissions :

Jeunes : Clément LAFFARGUE

Féminines : Joëlle DIVOL et Josette RENARD-FERNAND

Vélo pour Tous : Patrick PERELLO

Tourisme : Joëlle DIVOL

Publications : Philippe MARIE (coopté)

Calendrier-Trophée-Internet : Patrick PERELLO

Webmaster : Philippe MARIE (coopté)

Le comité directeur ainsi constitué est présenté à l'aval des présidents présents à l'AG. Ceux-ci valident à main levée la nouvelle équipe.

- Récompenses :

Mérite du Cyclotourisme :

J. Luc VERSTRAETE (Vélo Club Grangeois)

Marcel BORE (Vélo Club Grangeois)

Khalid HASSANI (CC Vallée de Chevreuse)

Reconnaissance fédérale :

Marie-Pierre BLANC (VCBS Chilly-Mazarin)

Laurence VIDAL (SCAS Ballainvilliers)

Médailles Fédérales :

Bronze : Jean LAROCHE et Eric MORANNE (VCBS Chilly-Mazarin)

Challenge de France :

club comptant moins de 35 licenciés : CO Les ULIS

club de 35 à 75 licenciés : Bondoufle AC Cyclo

club + de 75 licenciés : ACS Montgeron

Brevet Cyclo National :

Philippe DROIT (VCBS Chilly-Mazarin)

Vainqueurs du Trophée du CoDep91 saison 2024 :

Club : CC Ollainville

Féminines : 1ère Josette RENARD-FERNAND - Bondoufle AC

2ème Sophie LANTIN - Amicale Cyclos Athégiens

3ème Christine PREAUBERT - Club Cycliste Ollainvillois

Hommes : 1er Didier BERRE - Amicale Cyclos Athégiens

2ème Philippe LE FLOCHMOEN - Club Cycliste Ollainvillois

3ème Michel MELIES - Amicale Cyclos Athégiens

4ème Lionel ROYER - AS Energy 91

5ème Philippe BARADON - Saint-Michel Cyclo

6ème Joël MOUSSET - Amicale Cyclos Athégiens

Fin de l'Assemblée générale à 17h30, suivie par le Pot de l'amitié

Josette RENARD-FERNAND
Secrétaire du CoDep cyclo 91



Patrick PERELLO
Président du CoDep cyclo 91

